

DOSSIER DE PRESSE

Assemblée Générale 2026 de l'UFME :

ACCOMPAGNER TOUJOURS PLUS LES PROFESSIONNELS DANS UN CONTEXTE MARCHÉ EN MUTATION

Organisée ce 4 juin au Palais de la Bourse de Lille, l'Assemblée Générale 2026 de l'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries) a réuni plus de 170 participants. Un rendez-vous annuel qui permet aux adhérents, issus des différentes sections, de partager et de nouer des liens entre pairs. Des temps d'échange d'autant plus essentiels dans une période de fortes mutations qui touchent particulièrement le secteur du bâtiment : ralentissement du marché de la construction et de la rénovation, hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, multiplication des exigences environnementales et réglementaires...

Dans ce contexte, **l'UFME réaffirme son rôle d'accompagnement, de représentation et de mobilisation au service de ses adhérents**. Identifiée aujourd'hui comme un interlocuteur reconnu au sein de l'écosystème institutionnel, **l'organisation professionnelle intensifie ses actions auprès des pouvoirs publics afin de porter la voix de l'ensemble de la filière française Portes et Fenêtres** sur les grands enjeux structurants : aides à la rénovation, économie circulaire, compétitivité industrielle, ancrage local...

Lors de cette Assemblée Générale, le Président Laurent Demasles et le Délégué Général Philippe Macquart ont présenté les principales actions mises en place pour accompagner les adhérents dans le pilotage de leur entreprise face à un climat géopolitique tendu ayant de fortes répercussions sur leur activité. Plusieurs sujets ont été mis en lumière, avec pour ambition commune de faciliter le quotidien des professionnels et de défendre durablement leurs intérêts :

- **la reconnaissance de l'efficacité réelle de la fenêtre française auprès des décideurs publics**, afin de valoriser le savoir-faire industriel sur le territoire et les atouts des menuiseries en particulier dans le cadre de la rénovation énergétique,
- **la participation aux évolutions environnementales majeures, dont la refonte de la REP PMCB et la REP Emballages PROfessionnels (EPRO) lancée au 1^{er} juillet prochain,**
- **les travaux collaboratifs menés autour du Règlement européen Produits de Construction (RPC),**
- **la mise à disposition de nouveaux indicateurs marché trimestriels.**

L'UFME engage une démarche de syndicat à mission

Lors de l'Assemblée Générale, les adhérents ont également exprimé très majoritairement leur volonté d'engager l'UFME dans une démarche de syndicat à mission. Ce vote marque une nouvelle étape dans l'histoire de l'organisation, avec l'ambition **d'inscrire dans ses statuts, d'ici un an, une raison d'être et des objectifs reflétant ses engagements.**

Devenir syndicat à mission, c'est affirmer une vision de long terme et se doter d'un cadre pour anticiper les transformations du secteur, construire et relever ensemble les défis à venir. **Promotion de la filière française Portes et Fenêtres, développement de l'économie circulaire, transmission des savoir-faire, attractivité des métiers...** Autant d'enjeux, déjà au cœur de l'action de l'UFME, que cette démarche permettra de porter avec force et visibilité.



*Crises sanitaire, économique, budgétaire, géopolitique, climatique... La permacrise est devenue notre réalité quotidienne. Alors que les conséquences commerciales de la guerre en Ukraine ont conduit l'activité de notre filière à un niveau historiquement bas en 2025, les tensions au Moyen-Orient viennent désormais accentuer cette situation, notamment à travers une nouvelle flambée des coûts des matériaux. Chaque nouvelle crise révèle et amplifie les fragilités existentielles de notre système. **Face à ce chaos, l'UFME refuse la fatalité. Notre logiciel de pensée doit s'adapter et évoluer pour passer de la défense à l'offensive collective.** « L'union fait la force » n'est plus un slogan mais notre armure pour sécuriser **nos savoir-faire, nos entreprises, notre rôle incontournable dans la rénovation énergétique, mais aussi nos ambitions de recyclage en boucle fermée et d'excellence industrielle française.** Des enjeux d'avenir pris à bras-le-corps par l'UFME depuis de nombreuses années. Et si les basculements en cours confirment nos choix, ils appellent surtout à intensifier le rythme de nos actions, à renforcer et, si nécessaire, à réinventer les modes de mobilisation de nos adhérents et de l'ensemble des acteurs de la filière française Portes et Fenêtres. »*

Laurent Demasles, Président de l'UFME



L'UFME PORTE LA VOIX DE LA FILIÈRE DANS L'ÉCOSYSTÈME POLITIQUE

Les actions intensifiées auprès des pouvoirs publics permettent aujourd'hui à l'UFME de porter la parole de la filière française Portes et Fenêtres, et de participer aux débats qu'il s'agisse des aides à la rénovation, des REP PNCB et EPRO ou encore du Règlement européen Produits de Construction (RPC).

Faire reconnaître l'efficacité réelle de la fenêtre fabriquée en France

Selon le sondage IFOP, commandé par l'UFME en juin 2025, le remplacement des menuiseries constitue un vecteur d'amélioration du cadre de vie. Ce type de rénovation amène également les ménages français à élargir leur spectre des travaux dédiés à l'amélioration énergétique de leur logement. Dans la continuité de sa stratégie mise en place depuis plusieurs années autour du maintien de la fenêtre dans les aides publiques à la rénovation, l'UFME poursuit ses actions :

- **Sécuriser l'évolution des dispositifs de soutien, dont la bascule progressive vers les CEE.**
- **Préserver la compétitivité de la filière en évitant qu'elle ne devienne une variable d'ajustement budgétaire** dans un contexte de maîtrise accrue de la dépense publique.
- **Simplifier et homogénéiser les conditions d'éligibilité entre les différents piliers de MaPrimeRénov'**, en particulier par la prise en compte du remplacement des menuiseries double vitrage première génération.

L'UFME s'attache également à **promouvoir la fenêtre PVC auprès des collectivités** en valorisant ses avantages en matière de performances environnementales et énergétiques, de confort et d'esthétique. Depuis avril 2026, l'organisation professionnelle a mis en place :

- **Un accompagnement des adhérents qui souhaitent répondre à l'appel à candidature de la Grande Exposition du Fabriqué en France à l'Élysée** en novembre prochain. Déjà 16 membres de l'UFME ont déposé un dossier.
- **Un kit élus diffusé à plus de 200 communes au cours du premier trimestre 2026.** Ce support pédagogique revient sur les idées reçues et les avantages des fenêtres PVC afin de sensibiliser les équipes municipales, notamment celles ayant adopté ou envisagé des mesures anti-PVC.



Pérenniser l'économie circulaire des menuiseries et de leurs emballages

La nouvelle REP PMCB, qui doit être mise en application en janvier 2027, a pour objectif **d'offrir un système simple, pragmatique et soutenable**. Si cette refondation a pour volonté de diminuer son coût global, l'UFME met en garde sur les effets de bord qui pourraient remettre en question la « success story » de la filière menuiserie. Cette dernière se distingue par son large éventail de produits (fenêtres, portes, volets...) et par la diversité des matières les composant. Il est indispensable de **garantir la poursuite de leur collecte dans un même flux et sans distinction de maturité des produits** (pas de multiplication des contenants...).

L'UFME s'est mobilisée dans ce sens auprès des autorités compétentes. **Une contribution reflétant les prises de position de ses adhérents** a été déposée dans le cadre de la consultation publique. Elle rappelle l'importance de **conserver un dispositif clair et simple afin de poursuivre les pratiques vertueuses déployées pour recycler en boucle fermée les menuiseries en fin de vie**.

Le déploiement de la REP Emballages PROfessionnels (EPRO), prévu le 1^{er} juillet prochain, a également été préparé dans cette dynamique. L'UFME a rédigé des notes de position exposant les attentes de ses adhérents et ses propositions précises. Elle a collaboré avec plusieurs organisations professionnelles, telles que l'AIMCC et EuroWindow, pour défendre un système opérationnel et simple.



Crédit photo UFME / COVANOR

FERVAM : valorisation en boucle fermée des menuiseries en fin de vie


Depuis 2019, l'UFME développe la charte FERVAM (Filière Engagée dans le Recyclage et la VALorisation des Menuiseries), anime ce réseau d'acteurs et mène des actions pour favoriser la mise en œuvre opérationnelle du recyclage des menuiseries en boucle fermée.

Aujourd'hui FERVAM c'est :

- ✓ près de 160 signataires représentant des activités variées et complémentaires autour de la menuiserie
- ✓ Plus de 500 points de collecte volontaires à travers la France
- ✓ 4 fois plus de menuiseries en fin de vie recyclées en boucle fermée, depuis 2021 via les signataires FERVAM, avec une forte accélération depuis le lancement de la REP.

Afin de faciliter la compréhension des professionnels et renforcer le développement de l'économie circulaire des menuiseries, l'UFME a réalisé trois fiches techniques dédiées à la REP PMCB :

- **La numéro 52** présente les obligations et objectifs réglementaires découlant de la loi AGEC, et les responsabilités transférées aux éco-organismes agréés.
- **La numéro 53** détaille les solutions de collecte et de traitement des déchets, et met en avant celles qui permettent d'assurer le recyclage en boucle fermée des matières issues des menuiseries en fin de vie.
- **La numéro 56** précise les règles de fonctionnement des éco-organismes, les particularités induites par le caractère concurrentiel de la REP, et les répercussions dans les barèmes d'éco-contributions. Édité en avril dernier, elle est réservée aux adhérents de l'UFME.




FICHE TECHNIQUE N°56

REP PMCB

FONCTIONNEMENT DES ECO-ORGANISMES

Avril 2026

INTRODUCTION



La fiche technique N°52 dédiée à la REP PMCB (filière à responsabilité élargie des producteurs pour les produits et les matériaux de construction du secteur du bâtiment), présente les obligations et objectifs réglementaires découlant de la loi AGEC, et les responsabilités transférées aux éco-organismes agréés.

La fiche technique N°53 détaille les solutions de collecte et traitement des déchets et met en avant celles qui permettent d'assurer le recyclage en boucle fermée des matières issues des menuiseries en fin de vie.

Cette fiche technique N°56 précise les règles de fonctionnement des éco-organismes, les particularités induites par le caractère concurrentiel de la REP, et les répercussions dans les barèmes d'éco-contributions (dernière partie)

RAPPEL : OBLIGATIONS DES ECO-ORGANISMES

- Objectifs de collecte et traitement des déchets

L'atteinte des objectifs de collecte, recyclage et valorisation des déchets issus de PMCB est évaluée pour chaque éco-organisme et pour chaque catégorie de produits pour lequel il est agréé.

Pour les produits de la catégorie 2 (non inertes), qui incluent les menuiseries, les objectifs jusqu'à 2027 (fin de 1^{ère} période d'agrément) sont rappelés ci-dessous :

Année concernée (à compter de)	2024	2027
Taux de collecte des déchets issus de PMCB de catégorie 2 (non inertes)	53 %	62 %
Taux de recyclage	39 %	45 %
Taux de valorisation	48 %	57 %

Objectifs spécifiques de recyclage pour les produits contenant du verre (menuiseries vitrées) :

Année concernée (à compter de)	2024	2027
Verre	4 %	18 %

Chaque éco-organisme contribue à hauteur de sa représentativité (part de marché représentée par ses adhérents) à :

- Constitution du maillage territorial des points de reprise

Les éco-organismes déploient conjointement un maillage de points de reprise en tout point du territoire national français avec une distance moyenne entre le lieu de production du déchet et l'installation de reprise de l'ordre de 10 km (20 km en zone de faible densité)

- Prise en charge des déchets de PMCB abandonnés

Participer aux travaux du RPC

L'UFME a pris une part active aux travaux préparatoires liés à l'application du Règlement européen Produits de Construction (RPC) pour les produits Portes et Fenêtres. L'organisation professionnelle a notamment contribué :

- **aux actes délégués** relatifs aux systèmes d'évaluation et de vérification des performances (AVS),
- **à la Demande de Normalisation** dans le cadre des travaux de gestion de l'acquis comprenant par exemple les informations sur les caractéristiques essentielles des produits, les performances environnementales, les éventuelles substances dangereuses...
- **au Passeport Numérique Produit** introduit par le RPC 2024 dans le cadre de la Directive européenne Éco-conception. Cette mobilisation se traduit par un suivi des travaux normatifs ainsi que par la capitalisation des travaux déjà engagés par l'UFME sur la dématérialisation des données et la maquette numérique BIM.

Connaître son environnement en temps de crise

Depuis 2019, l'UFME gère et diffuse à ses adhérents un baromètre d'activité trimestriel sous la forme de comparatifs de production. Il est segmenté par type de menuiserie et par matériau, et présente l'évolution d'une même période de l'année en cours par rapport aux années précédentes. Ces indicateurs sont calculés sur la base des volumes de production déclarés par les adhérents fabricants-assembleurs, qui représentent près d'un tiers de la production nationale.

Afin de fournir une vision plus précise du marché, **l'UFME enrichit aujourd'hui ce baromètre** avec de nouveaux indicateurs trimestriels. **Exprimés en chiffre d'affaires et en volumes**, ils permettent d'analyser le marché de la menuiserie fourniture et pose selon :

- **la famille de menuiseries (fenêtres, volets et portes extérieures),**
- **le type de chantier (neuf ou rénovation),**
- **le type de bâtiment (individuel, collectif ou non résidentiel).**

À PROPOS DE L'UFME

L'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries) représente la filière des portes et des fenêtres. Comptant près de 170 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national, elle a pour vocation d'accompagner et de défendre les intérêts des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries, ainsi que les professions complémentaires à ces métiers. Composée de trois commissions (technique, sociale & formation et communication), l'UFME s'attache à représenter les intérêts des professionnels de la menuiserie en encourageant la promotion de menuiseries françaises de qualité, en proposant une offre de formations étoffée et en s'impliquant dans le suivi actif des grandes thématiques techniques. Par son dynamisme et l'expertise de ses membres, l'UFME participe aux débats d'actualité autour du secteur de la construction et de la rénovation des logements. www.ufme.fr